



12/08/2014, Cd68



22/05/2017, A. Fizesan (BUFO)

état des lieux écologique 2017 restauration du site : janvier 2010

contexte local :

la commune de Wittenheim a réalisé une requalification paysagère et écologique de la rue Vogt, interface entre habitations et anciennes installations minières. Dans le cadre de la démarche GERPLAN, un réseau de dix mares a été créé au sein de pelouses agrémentées de plusieurs plantations d'arbres et d'arbustes.

vocation :

amélioration du contexte paysager de l'entrée nord de la ville, développement d'un volet pédagogique (cheminement piétonnier, panneaux d'informations, implication écoles, etc.), valorisation de la biodiversité par le biais de différents aménagements écologiques (mares, murets en pierres sèches, hôtel à insectes) avec une gestion tardive des milieux propices à la faune et la flore.

biodiversité étudiée en 2017 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, mammifères, oiseaux nicheurs. L'existence de prairies, de bosquets, de haies, dans un espace même réduit, crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité locale, hormis celle liée aux zones humides. Avec **35 espèces** observées dans la zone d'étude, la biodiversité locale peut être qualifiée de faible.

espèces d'amphibiens observées :

aucune.

régime hydrique :

la mise en eau du réseau de mares est uniquement tributaire des précipitations.

réalisation des travaux :

- entreprise : Élagage et Paysage du Haut-Rhin
- coût : 42 000 € HT

évolution des milieux :

en sept années, le réseau de mare n'a guère évolué et a gardé son caractère pionnier. La végétation aquatique est peu développée du fait des mises en eau trop temporaires et du substrat limité. Néanmoins, deux mares possèdent des plantes typiques de zones humides (phragmites et massettes). En périphérie des mares, les végétations herbacée, arbustive et arborée se sont bien développées et constituent des zones refuges propices à la faune et la flore.

espèces remarquables observées :

Pie-grièche écorcheur (oiseau), Decticelle carroyée et Aiolope émeraude (orthoptères).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Importante (76 à 100)	Riche (>100)
--------------	------------------	---------------------	----------------------	--------------------------	-----------------

état de conservation général des zones humides :

globalement moyen avec un réseau de mares jugé non fonctionnel car ces dernières se remplissent lors des intempéries, mais ne parviennent pas à stocker l'eau plus de quelques jours. De plus, les faibles superficie et profondeur des mares augmentent le phénomène d'évaporation. Elles sont en revanche bien ensoleillées et certaines accueillent quelques plantes aquatiques, voire sporadiquement quelques invertébrés.



entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté durant les inventaires. Seules les bordures du chemin, du réseau de mares et des murets de pierres sèches ont été fauchées courant mai 2017.

espèces exotiques envahissantes :

présence de quelques Robiniers faux-acacias et de l'Ailante glanduleux.

mesures de gestion préconisées :

- chaque année : poursuite de la fauche tardive du site
- dès que possible : vérification de la perméabilité des mares (bâche percée ?) et le cas échéant, étanchéification (changement des bâches) pour assurer une zone de reproduction au moins favorable pour le Crapaud vert (mise en eau nécessaire de 2 à 3 mois)
- tous les ans ou tous les deux ans (fin d'été/automne) : entretien régulier de la végétation des abords des mares afin de garder un caractère pionnier
- d'ici 2 à 5 ans (en hiver) : curage des mares (2/3 surface) dès lors que les plantes aquatiques, parfois à caractère envahissant, atteignent un seuil de recouvrement de l'ordre de 75%.

